

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 52 (1923)

Heft: 13

Rubrik: En conférence : une leçon de civilité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Les éducateurs *a)* se soucieront donc de s'imposer au respect des élèves et de leurs parents en menant une vie irréprochable, en remplissant avec exactitude et dévouement leurs fonctions ; *b)* ils se surveilleront dans leurs rapports avec leurs écoliers ; ils éviteront également l'indécision, la versatilité, la froideur distante, la défiance soupçonneuse, la familiarité, la moquerie, genres détestables qui ruinent promptement le respect affectueux ; *c)* ils réprimeront la suffisance de ceux qui prétendent en remonter à leurs supérieurs, le sans-gêne, les murmures, les récriminations, le « mauvais esprit » surtout, disposition malveillante qui provoque la critique et l'insubordination, qui aigrit, révolte ou ferme les cœurs ; *d)* ils prêcheront, d'exemple et de parole, le respect pour tout ce qui le mérite : les autorités ecclésiastiques, civiles, scolaires, les collègues, la femme, le vieillard, le pauvre, l'infirmes, le plus petit, les objets et les rites religieux, les belles choses de la nature ou de l'art, et même les êtres inférieurs de la création (détruire sans but, tuer sans raison, faire souffrir) ; *e)* ils imprégneront surtout l'esprit de leurs élèves de la notion chrétienne de l'autorité émanée de Dieu.

EN CONFÉRENCE

UNE LEÇON DE CIVILITÉ

Les instituteurs qui assistèrent à la conférence de V... eurent le plaisir de voir figurer aux tractanda de la séance une leçon de civilité. Cet enseignement, souvent trop abstrait, se heurte à l'indifférence passive, parfois même à l'hostilité des élèves. Nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à observer le religieux silence avec lequel ils nous écoutent.

Alerte, vivante et gaie fut la leçon donnée aux enfants de l'école de V.....

Comment un enfant poli doit-il se présenter lorsqu'il est envoyé en commission ?

Captivés par la mise en scène, impatients dans l'attente, les petits auditeurs suivirent avec intérêt toutes les phases de la leçon. L'attention, éveillée sans peine, se maintint durant toute la séance.

Quatre élèves, munis chacun d'un billet, sortent le lire au corridor.

A l'appel du maître, le N° 1 entre sans frapper. Il avance vers le maître en sollicitant une permission pour son frère malade. (Les autres élèves assis dans leur banc notent leurs observations.)

Le N° 2, une canne à la main, pénètre dans la salle sans heurter. Il vient emprunter un traîneau.

Le N° 3, sans abandonner son parapluie qui ruisselle et arrose

le plancher, salue et, remettant son chapeau sur la tête, annonce qu'il vient rendre le traîneau.

Le N^o 4 garde aussi son couvre-chef et reprend la porte sans autre forme de politesse.

Les « acteurs » rappelés rentrent à leur place. Le maître fait indiquer ensuite l'objet de la commission et la note au tableau :

N^o 1 : Solliciter une permission pour un frère malade ;

N^o 2 : Emprunter un traîneau ;

N^o 3 : Rendre le traîneau ;

N^o 4 : Chargé de faire une commission, il est censé ne trouver personne à la maison et s'en retourne.

Les élèves lisent ensuite les remarques qu'ils ont notées.

Remarques. — Les élèves ont tous négligé de frapper à la porte avant d'entrer et de garder leur chapeau à la main jusqu'à la sortie.

Les N^{os} 2 et 3 devaient déposer canne et parapluie à l'entrée et remercier pour le service rendu.

Une contre-épreuve fut aussitôt organisée. Quatre autres élèves ont eu à refaire les mêmes commissions, mais en mettant à profit les remarques qui avaient été faites. La leçon se termina par un récit, où l'on signalait les conséquences plus ou moins graves qui peuvent résulter d'un manque de politesse.

On voit que les leçons de civilité peuvent être autre chose que de rebutantes homélies. Ayons soin d'étayer notre enseignement sur des faits concrets, pris sur le vif. Nul doute que les élèves n'y portent leur attention et en retirent des fruits. Et nos petits campagnards, ainsi éduqués par le fait, verront poindre le jour où l'on ne dira plus d'eux avec mépris : C'est un paysan !

Villarsiviriaux.

TH. SCHNEUWLY.

Manuel des Œuvres du canton de Fribourg ¹

Cet ouvrage sera une révélation pour beaucoup de ses lecteurs. Pour moi, rentré à Fribourg après une absence de trente années, je ne puis taire mon étonnement et mon admiration devant cette efflorescence insoupçonnée d'œuvres si diverses et si vivantes, écloses — la plupart au cours de ces six lustres — sur le terrain religieux, charitable et social.

Par une irrésistible association d'idées, je songe à la parabole évangélique : ce grain de sénevé, si humble, si infime qui, confié à la terre nourricière, y meurt pour y revivre, soulève sur sa faiblesse son linceul d'humus, et pousse la frêle petite tige qui, sous la rosée et le soleil du bon Dieu, va grandir et s'épanouir en cet arbre robuste dont les frondaisons accueillent les envols ravis des chantages ailés...

¹ Par Léon Genoud. Fribourg, Saint-Paul, 1923.